

Monsieur Philippe PARINI  
Directeur Général des Finances Publiques  
Télédoc 341  
Ministère du Budget, des Comptes Publics  
et de la Réforme de l'État  
139, rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12

Réf : JYB/LR

Monsieur le Directeur Général,

J'ai déjà eu l'occasion de vous faire part des inquiétudes du Syndicat National suscitées par le déploiement de CHORUS – V6 (cf. mes courriers du 21 février 2011 et du 17 mai 2011).

Cela tient aux difficultés rencontrées par nos services pour assurer un circuit de la Dépense qui ne mette pas en danger la situation financière des fournisseurs et des prestataires de l'État, mais également des personnels et, malheureusement, des retards de paiement sont toujours constatés tant sur le paiement des factures et marchés publics que sur le remboursement de frais avancés par les agents de l'État dans l'exercice de leurs missions.

Ceci résulte aussi des jugements sans concession qui sont portés sur ce progiciel par le monde politique et des échos négatifs qui sont régulièrement repris dans la presse.

À cela s'ajoute le fait que le juge financier, à qui la production rapide de résultats de la comptabilité de l'État fiabilisés a été promise, peut à tout moment considérer que la Direction Générale des Finances Publiques n'a pas tenu ses engagements.

Pour le Syndicat, la manière dont la Direction Générale entend améliorer le processus de la Dépense, compte tenu de l'évolution de la charge prévisible des services facturiers d'ici la fin de cette année, doit se faire en toute clarté avec les représentants du personnel.

Or, j'apprends qu'un nouveau plan d'assistance a été mis en œuvre avec notamment un déploiement d'assistants dotés d'un profil Gestionnaire des Demandes de Paiement (GDP) relevant de la Société CAP GEMINI, en particulier sur le SFACT de Marseille.

.../...

Vous comprendrez l'émotion que suscite cette méthode dès lors où les personnels n'ont eu connaissance que ce jour de ces modalités qui sont ressenties comme une privatisation partielle de l'activité Dépense.

Je vous remercie donc de me faire connaître quelles sont les modalités exactes de cette intervention au sein de nos services, le nombre de salariés concernés, leur statut et la durée de leur mission.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Jean Yves BRUN  
Secrétaire Général